Département de Maine et Loire
Arrondissement de CHOLET
Commune de **MONTILLIERS**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 Juin 2021

Convocation du 3 juin 2021.
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15
Nombre de Conseillers présents : 14
Conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, un extrait du procès-verbal de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie le 14 juin 2021.

L'an deux mille vingt, le 9 juin 2021 à 20 heures 00 minutes le conseil municipal de Montilliers, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Joly-bourg, lieu temporaire de ses séances, sous la Présidence de Mr Philippe BERNARD, Maire.
Etaient présents : MM. Agnès BOISSON 1er adjoint, Thierry CHAUVIGNÉ 2ème adjoint, Marie-Geneviève BOISSINOT 3ème adjoint, Dominique MARTIN 4ème adjoint, Edith GOUJON, Laurent BOSSOREIL, Gladys RÉVEILLÈRE, Damien CHARBONNIER, Marie-Christine CHAUVIGNÉ, Patricia THOMAS, Damien GRELLIÉ, Patricia JAMIN, Olivier TURLAIS.
Absent : Mr Gérard BILLY, excusé, a donné pouvoir à Mr Laurent BOSSOREIL.
Secrétaire de séance : Mr Damien CHARBONNIER.

03 – CHANGEMENT DE DÉNOMINATION DE RUE

En raison d'erreurs d'adressages suite à des interventions des services médicales ou par distribution de courriers, le nom de « l'Impasse du Prieuré » porte confusion avec la « Rue du Prieuré », il est nécessaire de renommer cette voie.

Mr le Maire propose d'annuler la délibération n°06 du 26 octobre 2017 et de renommer l'Impasse du Prieuré par « l'Impasse des Lilas » la voie qui dessert les 3 nouveaux logements sociaux de Maine-et-Loire Habitat et de renommer la maison réhabilitée par le même organisme social au « 24 rue du Prieuré ».

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
- **décide** d'annuler la délibération n°06 du 26 octobre 2017,
- **dénomme** « Impasse des Lilas » la voie qui dessert les 3 nouveaux logements sociaux de Maine-et-Loire Habitat, numérotés comme suit : 4, 6 et 8,
- **renomme** « 24 rue du Prieuré » la maison réhabilitée par Maine-et-Loire Habitat.

Ci-joint le plan annexé.

.- :- :- :- :- :- :- :- :- :- :-

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus par les membres soussignés du Conseil Municipal

RECU LE
14 JUIN 2021
SOUS-PREFECTURE DE CHOLET

Suivant les signatures
Pour copie conforme
Montilliers le 10 juin 2021
Le Maire,

Pour le Maire l'Adjoint
DOMINIQUE MARTIN

DENOMINATION DE VOIES DE MONTILLIERS 49310

4, 6 et 8 IMPASSE DES LILAS

24 RUE DU PRIEURÉ